

DOSSIER ENSEIGNANT

# CYCLE 3

# ENFANT PASSAGER



## Introduction à la séquence

À partir de 9 ans, les élèves sont souvent autonomes pour monter ou descendre d'un véhicule particulier et boucler la ceinture de sécurité. Ils sont censés connaître ce que doit être un comportement respectueux en tant que passager mais il est important de le rappeler à chacun.

Au cours du cycle 3, il est probable que les élèves soient amenés à emprunter seuls les transports en commun, qu'ils soient urbains (bus, tramway, métro) ou scolaires (car de ramassage, pour les sorties...). Il est important de leur faire connaître les règles à respecter pour attendre, monter, descendre de ces moyens de transport collectifs, ainsi que le comportement à adopter dans ces derniers.

Enfin, l'élève de cycle 3 peut être passager d'un deux-roues et doit connaître à ce titre la réglementation et les mesures de protection à prendre pour un trajet en toute sécurité.

## Les compétences à acquérir

Les activités proposées à travers cette séquence ont pour objectif d'entraîner l'élève de cycle 3 à :

- savoir pourquoi et comment « être retenu » dans un véhicule particulier ;
- savoir pourquoi et comment « être retenu » dans un transport en commun ou scolaire ;
- adopter un comportement citoyen (respectueux du chauffeur, de soi, des autres, du matériel, etc.) ;
- savoir pourquoi et comment porter un équipement de protection individuelle sur un véhicule à deux roues ;
- savoir évacuer un transport en commun ou scolaire en cas de danger.

## Les liens avec les programmes

### Français (séances 1 à 4)

- Lire et comprendre des textes et des documents
- Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue
- Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre
- Écrire un texte, d'une à deux pages, adapté à son destinataire

### Enseignement moral et civique (séances 1 à 4)

- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer
- Respecter autrui



## À retenir :

Pour être en sécurité, l'enfant passager de cycle 3 doit :

- **En voiture :**
  - être toujours attaché, bien installé et avoir un comportement correct en respectant le conducteur ;
  - monter et descendre du véhicule du côté du trottoir.
  
- **Dans les transports en commun et en particulier dans les transports scolaires :**
  - attendre le véhicule dans la zone réservée aux piétons ;
  - attendre que le véhicule soit à l'arrêt total avant d'y monter calmement les uns derrière les autres ;
  - s'asseoir et boucler sa ceinture ;
  - respecter le chauffeur, les autres passagers, le matériel durant le trajet ;
  - attendre l'arrêt complet du véhicule avant de détacher la ceinture et descendre par la porte destinée à la descente (en général la porte avant) ;
  - ne jamais jouer avec l'équipement de sécurité d'un transport en commun (marteau brise-vitre, extincteur, etc.).
  
- **Dans les transports urbains :**
  - monter et descendre par les portes dédiées à la montée ou la descente ;
  - respecter autrui et céder les places assises aux personnes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, personnes handicapées, etc.).
  
- **Sur un deux-roues :**
  - mettre un casque à sa taille, des gants et porter des vêtements adaptés (bras et jambes couverts) ;
  - connaître et appliquer les règles de sécurité (s'asseoir au plus près du conducteur, mettre ses pieds sur les repose-pieds, tenir les poignées de maintien...).

**En revanche, il ne doit pas :**

- se détacher pendant le trajet ;
- s'installer à deux sur le même siège ;
- déconcentrer le conducteur ni gêner les autres passagers ;
- se déplacer dans l'allée pendant le transport ;
- laisser son sac ou son cartable dans l'allée ;
- se lever avant l'arrêt du véhicule ;
- descendre de voiture du côté de la chaussée ;
- monter à l'avant du véhicule s'il n'est pas âgé d'au moins 10 ans ;
- passer le bras à l'extérieur du véhicule ;
- jeter d'objet à l'extérieur du véhicule (ces objets peuvent heurter et blesser un autre usager de la route ; ils peuvent aussi gêner la visibilité : papier, carton, sac, tissu se plaquant sur le pare-brise d'un véhicule, etc.).

Il est important d'insister également sur les règles à respecter pour adopter un comportement citoyen (ne pas détériorer le matériel, ne pas mettre ses pieds sur les sièges, être poli envers le conducteur et les autres passagers, etc.).

# Organisation de la séquence Passager au cycle 3

SÉANCES	COMPÉTENCES	TITRE DE LA SÉANCE	HISTOIRES	ACTIVITÉ PRINCIPALE	FICHES MATÉRIEL	FICHES ÉLÈVE
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un véhicule particulier, savoir pourquoi et comment être « retenu »</li> </ul>	Les dispositifs de retenue		Échanger, argumenter, produire de l'écrit	1 et 2	1
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un véhicule particulier, adopter un comportement citoyen</li> </ul>	Le code du passager		Échanger, argumenter, produire de l'écrit	3	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un transport en commun ou scolaire : savoir pourquoi et comment « être retenu »</li> <li>Adopter un comportement citoyen et respectueux des autres, du chauffeur, de soi, du matériel.</li> <li>Savoir évacuer un transport en commun ou scolaire en cas de danger.</li> </ul>	Dans les transports en commun	<p>H5. Dans le bus, pas de pagaille</p> <p>H6. Raphaël prend le bus en ville</p>	Être sensibilisé à l'école inclusive		2
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur un véhicule à deux roues, savoir pourquoi et comment porter un équipement de protection individuelle</li> </ul>	À l'arrière du scooter	H7. Mathilde va à l'école en scooter	Lire et comprendre les règles à respecter sur un scooter	4	3

# Séance 1 : Les dispositifs de retenue

Les élèves de cycle 3 doivent connaître les obligations des passagers dans un véhicule : être correctement maintenus pour leur sécurité et avoir un comportement responsable pour ne pas gêner le conducteur. La plupart des règles à respecter ont été vues aux cycles 1 et 2.

Les deux premières séances visent à réviser et à approfondir la connaissance de ces règles.

## Déroulement

- En grand groupe, projeter au tableau l'image 1 de la **fiche matériel 1** ou l'afficher en grand format : *Que voyez-vous ? Ce petit garçon est-il bien installé ?*
- Amener les élèves à pointer que le petit garçon est mal attaché parce que la sangle est passée sous son épaule – on nommera **la sangle ventrale** qui doit passer à la racine des cuisses et **la sangle diagonale** qui doit passer sur l'épaule. On nommera également le **rehausseur** qui est indispensable jusqu'à ce que l'enfant mesure 1,35 m et on précisera qu'avant 10 ans un enfant doit être assis à l'arrière du véhicule.
- Montrer ensuite l'image 2 de la **fiche matériel 1**. Cette fois, le petit garçon est bien retenu : évoquer les éléments qui le montrent.
- La classe est organisée en petits groupes. Distribuer à chacun d'eux une des planches de la **fiche matériel 2** en veillant à ce que deux groupes aient la même fiche. Leur demander ensuite de répondre aux questions indiquées sur la planche. La planche D étant un peu plus complexe, on veillera à la donner à des élèves qui ne sont pas en difficulté.
- Les groupes ayant la même fiche se rassemblent et se mettent d'accord si besoin.
- Les images sont projetées au tableau, chaque groupe est invité à lire sa production et la classe se mettra d'accord pour organiser la chronologie des 4 images puis organise la synthèse des règles à respecter concernant les dispositifs de retenue.

## Découvrir la fiche

- À l'issue de la séance, proposer la **fiche élève 1** aux élèves, qui peuvent la réaliser à deux, afin de poursuivre les échanges.

### Exercice 1

- Faire lire les propositions aux élèves avant de les laisser répondre en autonomie. Veiller à la compréhension de chaque proposition.

• **Corrigé :**

- a.** Il n'est pas utile se s'attacher si le trajet est très court.
- Développer en expliquant qu'un accident peut se produire même sur un trajet très court. **FAUX**
- b.** Le conducteur d'une voiture ne doit démarrer que lorsque tous les passagers sont attachés.
- Le conducteur doit vérifier que tous les passagers sont attachés, correctement, avant de démarrer. Rappeler également qu'il faut rester attaché jusqu'à l'arrêt complet du véhicule. **VRAI**
- c.** Avant 10 ans, il est interdit de monter à l'avant d'une voiture.
- Il faut avoir 10 ans, sauf dans quelques cas exceptionnels (absence de sièges arrières, sièges arrières occupés par des enfants plus jeunes correctement attachés), pour pouvoir s'asseoir à l'avant d'une voiture tout en utilisant son rehausseur. **VRAI**
- d.** En cas de coup de frein brusque, la ceinture correctement utilisée évite d'être projeté vers le siège du passager avant ou du conducteur.
- Il n'y a pas qu'en cas d'accident que la ceinture est indispensable, elle retient aussi en cas de coup de frein brusque et évite d'aller percuter les personnes assises à l'avant ou les vitres du véhicule. **VRAI**
- e.** Si un passager de moins de 18 ans n'est pas attaché, le conducteur peut avoir une amende.
- Si les passagers ont moins de 18 ans, c'est le conducteur qui est responsable et qui devra acquitter l'amende. **VRAI**
- f.** Si le voyage se passe de nuit, les enfants peuvent être couchés sur la banquette arrière sans être attachés.
- Quelles que soient les conditions de voyage, l'enfant doit être assis et ceinturé. **FAUX**
- g.** Deux enfants peuvent s'attacher avec la même ceinture, si toutes les ceintures sont déjà utilisées par un passager.
- Chaque passager doit être maintenu par sa propre ceinture. En aucun cas une ceinture ne peut attacher plusieurs passagers, même des enfants. **FAUX**
- h.** En cas d'accident, être attaché évite d'être éjecté du véhicule.
- L'éjection aggrave le risque d'être tué ou grièvement blessé dans un accident. **VRAI**

## Exercice 2

- Avant de laisser les élèves en autonomie, faire nommer le vocabulaire essentiel à la réalisation de cet exercice : accoudoir, sangle ventrale, sangle diagonale, rehausseur.
- **Corrigé :**
  - **a.** La sangle diagonale est mal positionnée. Elle doit passer sous l'accoudoir et le bras de l'enfant doit être pardessus la ceinture. En cas de choc, le haut du corps est mal retenu.
  - **b.** Le rehausseur joue ainsi pleinement son rôle permettant d'adapter l'utilisation à la taille de l'enfant.
  - **c.** La sangle ventrale est mal positionnée. Elle doit passer sous les deux accoudoirs pour passer sous le ventre au niveau du haut des cuisses. En cas de choc, il pourrait être blessé à l'abdomen.
  - **d.** La sangle diagonale passe sur son cou et non pas sur son épaule et la sangle ventrale passe au-dessus de son bassin. L'enfant est trop petit pour se passer de rehausseur, c'est parfois le cas même si l'enfant a plus de 10 ans. En cas de choc, il pourrait être blessé à l'abdomen et au cou.
- Par ailleurs, au-delà de la notion d'âge, l'enfant, pour être dispensé de rehausseur, doit mesurer plus d'1,40 m.

## Après la fiche

- Le temps de correction collective permettra de valider les bonnes pratiques et de renforcer la mémorisation des règles.

# Séance 2 : Le code du passager

## Déroulement

- Faire rappeler aux élèves les enjeux de la séance précédente. Proposer ensuite un travail en groupes à partir de la **fiche matériel 3**. L'objectif est de leur permettre de pointer pourquoi la petite fille met le conducteur et l'ensemble des passagers en danger. Faire imaginer d'autres scénarios dans lesquels l'attention du conducteur est perturbée. Il est utile à ce moment de rappeler aux élèves, même s'ils ne sont pas conducteurs, que l'usage du téléphone portable au volant est interdit.
- Mutualiser les réponses et demander aux élèves d'étayer ces dernières en argumentant le plus possible.
- Proposer ensuite aux élèves de rédiger collectivement **le code du passager en voiture** en répondant aux questions suivantes : *Quelles sont les règles que doit respecter le passager d'une voiture pour monter, s'installer et descendre d'un véhicule ? Quelles sont*

*les activités calmes que peut faire un passager seul en voiture ? Quelles sont les activités que l'on peut faire à deux en voiture ?*

- Lors de la mise en commun, éliminer les activités qui peuvent s'avérer dangereuses pour les passagers ou pour le chauffeur.

Exemples d'activités possibles, seul :

- Lire un magazine ou un livre ;
- Dessiner ou colorier ;
- Écouter de la musique ou des chansons, chanter doucement ;
- Faire des jeux sur un magazine (mots croisés, sudoku...) ;
- Jouer à un jeu vidéo sur une console ou une tablette ;
- Lire les indications routières (kilométrages, directions, villes) ;
- Suivre le trajet sur une carte, dans un guide, une tablette ;
- Reconnaître des panneaux du Code de la route...
- Visionner une vidéo (certaines voitures sont équipées de lecteurs pour les passagers à l'arrière).

Exemples d'activités possibles, avec d'autres passagers :

- Jouer aux cartes avec un autre enfant ;
- Jeux de devinettes, jeux de mots, phrases à compléter...
- Jeux sur console ou tablette...

## Séance 3 : Dans les transports en commun

Cette séance sera organisée en deux parties afin de faire distinguer aux élèves la différence entre les transports en commun scolaires (histoire 5, Dans le bus, pas de pagaille) et les transports en commun urbains (histoire 6, Raphaël prend le bus en ville).

### Déroulement

#### Temps 1

- Regarder l'**animation de l'histoire 5** (Dans le bus, pas de pagaille).
- À l'oral, on questionnera les élèves : *Dans quel type de véhicule se trouvent les personnages ? Quelles sont les règles que les enfants respectent et celles qu'ils ne respectent pas au début de l'histoire ? Pourquoi Paul se cache-t-il sous le siège ?*
- Noter les réponses des élèves et leurs remarques sur une affiche qui sera gardée pour la fin de la séance. On attend en particulier : *Les élèves sont bien installés, ils attachent leur ceinture, ils laissent leur sac n'importe où, ils sont bruyants et cela dérange le chauffeur et les autres enfants, en particulier Paul qui n'aime pas le bruit.*

- Consacrer un temps d'échange sur la situation de Paul qui a une AESH. Donner quelques explications : Paul est un élève en situation de handicap, il est accompagné par une AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap). Il est certainement porteur d'un trouble qui affecte ses relations sociales. Afin de sensibiliser les élèves, on pourra projeter un petit film de la plateforme nationale Cap école inclusive : une journée de Ludo) – cela fera certainement écho avec la présence d'un élève en situation de handicap qui serait dans la classe, dans l'école. Les explications seront adaptées à la situation de la classe en veillant à ne pas stigmatiser le ou les élèves concernés – mais il est important de pointer que le bruit peut être dangereux pour le chauffeur mais également très dérangeant pour certains enfants, tous n'aiment pas le bruit.

## Temps 2

- Regarder l'**animation de l'histoire 6** (Raphaël prend le bus en ville). Questionner les élèves : *Dans quel type de véhicule se trouvent les personnages ? Les règles sont-elles différentes de celles que l'on doit respecter dans un car scolaire ? À qui doit-on céder la place dans les transports en commun ?* Noter les réponses des élèves et leurs remarques sur une affiche qui sera gardée pour la fin de la séance. On attend en particulier : Il n'y a pas de ceinture de sécurité, on peut rester debout mais on doit aussi ne pas laisser ses affaires au milieu de l'allée, on doit céder sa place aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux femmes enceintes, aux personnes avec enfants en bas âge, etc. Bien que cela n'apparaisse pas dans l'histoire, on évoquera les titres de transport à composer ou à présenter. Indiquer également la nécessité de bien se tenir à la barre lorsque l'on voyage debout.

## Découvrir la fiche

- À l'issue de cette séance, proposer la **fiche élève 2**. Si possible, projeter ou agrandir chaque exercice afin de l'expliquer collectivement et de vérifier la compréhension de tous les élèves.

### Exercice 1

- Cet exercice permet d'amener les élèves à établir un règlement à respecter par les usagers des transports en commun et à lire et classer des informations. On leur demandera en plus de souligner en rouge l'affirmation qui ne concerne que les transports en commun urbains (affirmation j) et en bleu celle qui ne les concerne pas (affirmation e).

- **Corrigé :**

Article 1 (l'attente du bus et la montée) : b, f, i, j, l, o

Article 2 (le trajet dans le bus) : a, e, g, k, m, n, p

Article 3 (l'arrivée et la descente du bus) : c, d, h

### Exercice 2

- À partir du règlement de l'exercice précédent, les élèves seront amenés à choisir 10 règles pour rédiger un code de bonne conduite dans les transports en commun.

### Exercice 3

- Lire collectivement les consignes de cet exercice qui servira de synthèse à la séance.
- **Corrigé :**
  - **a.** J'attends le bus calmement en retrait de la chaussée.
  - **b.** Je monte calmement à l'intérieur, je dis « bonjour » au chauffeur, et composte mon ticket.
  - **c.** Je suis jeune alors je laisse ma place à la dame âgée.
  - **d.** Je me tiens bien à une barre pour ne pas me blesser en tombant ni bousculer quelqu'un.
  - **e.** Je dis « au revoir » au chauffeur et descends calmement du bus.
  - **f.** J'attends que le bus reparte, je regarde où est le passage piéton le plus proche, je m'y rends et je traverse prudemment.

### Adaptation

- Pour les élèves ayant des difficultés à écrire, proposer de souligner les phrases à retenir dans l'exercice 2, et n'en transformer qu'une ou deux à l'impératif. Certains élèves peuvent également utiliser l'ordinateur pour saisir le règlement.

### Après la fiche

- Valider avec les élèves les réponses correctes et comparer avec les notes prises en début de séance, et si besoin compléter le règlement.
- Pour l'exercice 3, il est possible que les élèves ressentent le besoin de débattre des situations. Ne pas hésiter à proposer un débat, et inviter les élèves à argumenter (on peut laisser sa place à une personne qui ne rencontre pas de difficulté motrice mais qui porte des bagages volumineux, on peut laisser sa place à un très jeune enfant, fatigué par la marche, etc.).

## Séance 4 : À l'arrière du scooter

- Regarder l'**animation de l'histoire 7** (Mathilde va à l'école en scooter). Laisser les élèves s'exprimer et parler d'éventuelles expériences similaires.
- Mettre les élèves en groupes de travail, privilégier les groupes hétérogènes pour que les élèves ne soient pas en difficulté (d'écriture, ou de vocabulaire). Distribuer la **fiche matériel 4** et demander aux élèves de déduire une règle pour le passager ou le conducteur à côté de chaque image et de noter cette dernière dans la case vierge correspondante.
- Procéder à une mise en commun et réaliser un référentiel pour la classe.
- Réponses attendues : image 1 : Il existe un âge minimum pour conduire un scooter, c'est 14 ans ; image 2 : casque à la bonne taille et repose-pieds sont obligatoires ; image 3 : les vêtements doivent protéger les bras et les jambes du conducteur et du passager. Le

port des gants est obligatoire ; image 4 : le passager doit s'accrocher aux poignées ou au conducteur et se tenir au plus près de ce dernier ; image 5 : il faut être prudent et ne pas déstabiliser le conducteur par un comportement dangereux.

## Découvrir la fiche

- À l'issue de cette séance, proposer la **fiche élève 3**.

### Exercice 1

- Cet exercice porte sur le passager à vélo (qui n'a pas été vu pendant la séance). Il est l'occasion de faire connaître aux élèves les règles pour transporter un passager à vélo.
- **Corrigé :**
  - Les cyclistes 1, 2 et 4 ne respectent pas la réglementation. Pour transporter un passager sur un vélo il faut que le vélo soit muni des équipements obligatoires suivants : un siège, des repose-pieds et des poignées. Dans la réalité, ces équipements sont inexistantes sauf pour le transport des moins de 5 ans. Ce qui veut dire que les enfants ne devraient pas monter à 2 sur un vélo.
  - Le transport d'un enfant de moins de 5 ans est possible à condition que l'enfant soit installé dans un siège obligatoirement muni de repose-pieds et d'un système de retenue (harnais) permettant de retenir son corps. Bien que la réglementation ne l'impose pas, l'enfant doit également porter un casque.
  - Rappeler aux enfants que transporter un passager, c'est avoir la responsabilité du passager et qu'il faut donc s'assurer que comme le cycliste, il porte un casque, n'a pas d'éléments dangereux dans son habillement (lacets dénoués, écharpe...).
  - Transporter un passager sur un vélo non équipé correctement, c'est aussi risquer une amende.

### Exercice 2

- Cet exercice porte sur le passager en deux-roues à moteur. Il permet de réactiver ce qui a été vu durant la séance.
- **Corrigé :**
  - a. Pour transporter un passager, le conducteur doit avoir un véhicule homologué équipé d'un siège 2 places, d'une poignée de maintien, de repose-pieds.
    - Avant de transporter un passager, le conducteur du cyclomoteur doit s'assurer que le véhicule possède le certificat de conformité délivré à l'achat mentionnant la présence de 2 places assises.
  - b. Pour transporter un passager sur un scooter, il suffit d'avoir un siège assez grand.
    - Il faut obligatoirement qu'il y ait deux places assises (siège double ou deux sièges accolés).

- c. Le passager doit porter un casque adapté à sa taille et attaché.
- d. Le passager n'est pas obligé de porter un casque si le conducteur ne peut pas lui en prêter un à sa taille.
- Il est obligatoire pour le passager, comme pour le conducteur, de porter un casque adapté à la taille (amende de 135 € par personne ne portant pas de casque).
- e. Comme le conducteur, le passager doit porter des vêtements épais et protecteurs en cas de chute.
- Les vêtements épais et résistants, des gants et des chaussures montantes protègent le corps, les mains et les pieds en cas de chute. Scooters et motos ne possèdent pas de carrosserie et le conducteur et son passager sont donc fragiles.
- f. Seul le conducteur doit porter des gants.
- g. Le passager doit s'asseoir le plus près possible du conducteur pour suivre ses mouvements.
- L'équilibre d'un 2 roues est fragile.

### Exercice 3

- Cet exercice permet de rappeler quel équipement porter sur un véhicule à deux roues et pourquoi.
- **Corrigé** : f.

### Après la fiche

- La correction s'effectue de manière collective.
- Rappeler les règles du passager sur un deux-roues et évoquer le cas de la trottinette électrique. Les « engins de déplacement personnel motorisés » (trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards...) sont désormais soumis au Code de la route. Il faut avoir 12 ans minimum pour en conduire un. Comme les vélos, les trottinettes doivent être équipées de feux, d'un avertisseur sonore et de systèmes réfléchissants (catadioptrés). Il est **formellement interdit de prendre un passager sur une trottinette motorisée**, cette infraction est passible d'une amende de 135 euros.

### Aller plus loin

- Écouter le **podcast Passager au cycle 3** en groupe classe.
- Laisser les planches des histoires et les animations à disposition des élèves.

- Organiser des jeux de rôle qui permettent aux élèves d'exprimer la capacité qu'ils ont à faire face à une situation de danger, à prendre parfois des risques, à défendre leur point de vue et à faire face à la pression d'un groupe (un élève refuse de mettre son casque et les autres doivent le convaincre, l'autre trouve des arguments pour défendre son point de vue, un élève refuse de mettre sa ceinture en voiture, etc.)